



AP PRO FORMATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule : La société AP PRO formation et consulting est un organisme de formation professionnelle, déclaré sous le N° d'activité 75640597564 dont le siège social est situé au 3 rue de l'industrie 64600 Anglet, N° SIRET 89485787900023. La société AP PRO FORMATION met en place et dispense des formations intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat. **Objet et champ d'application :** Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société AP PRO FORMATION pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. **Devis et attestation :** Pour chaque formation, la société AP PRO FORMATION s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie. **Prix et modalités de paiement :** Les prix des formations sont indiqués en euros net de taxes. Un acompte de 50% est demandé à l'acceptation du devis et un paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. **Modalités de remboursement :** A l'annulation ou le report d'une prestation et en cas de trop perçu. Le client ne peut prétendre à aucun remboursement. Seul un avoir peut être émis. Le client dispose d'un an à partir de la date d'émission de son avoir pour l'utiliser à défaut l'avoir est annulé. **Prise en charge :** Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AP PRO FORMATION ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation :** L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse : info@apformation.pro. En cas d'annulation entre 2 et 8 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société AP PRO FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. **Programme des formations** S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. **Propriété intellectuelle et droit d'auteur :** Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. **Informatique et libertés.** Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AP PRO FORMATION sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. **Loi applicable et attribution de compétence.** Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AP PRO FORMATION et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bayonne.

Conditions générales de vente du 27/01/2025 - C1-I1/I9 - 2025-2 - PAGE 1/1



AP PRO

Formation & Consulting

Organisme de formation continue d'adultes métiers de la sécurité

Siège 3 Rue de l'industrie 64600 Anglet, France | info@apformation.pro

Numéro SIRET 89485787900023 | Numéro de déclaration d'activité 75640597564 | APE 8559A | RCS de Bayonne 894857879

Agrément CNAPS FOR-064-2014-01-03-20250935599 | SAS au Capital de 100€